

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL
AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **lundi 28 août 2023 à 20h00**, à la **maison communale**, cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 07/2023) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2023
- 2) Comptes annuels communaux pour l'exercice 2022
- 3) Fabrique d'église Saint Maximin à Anthisnes - Modification budgétaire N° 1 pour l'exercice 2023 - Tutelle d'approbation
- 4) Fabrique d'église Saint Maximin à Anthisnes - Budget pour l'exercice 2024 – Réformation.
- 5) Fabrique d'église Saint Martin à Tavier - Modification budgétaire N° 1 pour l'exercice 2023 - Tutelle d'approbation
- 6) Fabrique d'église Saint Martin à Tavier - Budget pour l'exercice 2024 – Approbation.
- 7) Marchés publics de Travaux - Projet de renforcement de la visibilité des zones 30 - Adhésion à la centrale d'achats du SPW Mobilité Infrastructures - Proposition
- 8) Marché public de Fourniture - Adhésion à la centrale d'achat du SPF Intérieur et SPW Intérieur Action Sociale - Organisation du dépouillement pour les élections de juin et octobre 2024 - Proposition
- 9) Marché public via la règle du "In House" – Eclairage public – Renouvellement du parc d'éclairage public sur l'entité – Phase II pour la zone d'Anthisnes, Limont, Hody et La Rock – Devis de RESA – Condition du marché – Décision
- 10) Bois soumis au régime forestier - Destination des coupes ordinaires de bois marchands de l'automne 2023 – exercice 2024 – Catalogue, modalités et conditions de la vente - Décision
- 11) Enseignement communal – Organisation du niveau maternel des établissements scolaires pour l'année scolaire 2023/2024 selon les chiffres de la population prévus pour le 30 septembre 2023 – Décision
- 12) Enseignement communal - Encadrement complémentaire à charge du PO pour l'année scolaire 2023-2024 - niveau maternel - Décision
- 13) Correspondance, communication et questions

La Directrice générale f.f.,



SWENNEN C.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



TARABELLA M.